

Avis de recrutement externe sans concours de Magasinier des Bibliothèques Session 2024

Référence de l'avis de recrutement :

Arrêté **26 mars 2024** paru au journal officiel le **04 avril 2024** autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture de recrutements sans concours de magasiniers des bibliothèques et fixant le nombre et la répartition des postes offerts à ce recrutement.

Nombre de poste à pourvoir dans l'établissement : 1 postes

Calendrier (prévisionnel):

Ouverture des inscriptions : **le lundi 8 avril 2024**

Clôture des inscriptions : le **jeudi 2 mai 2024** cachet de la Poste faisant foi

Etude des dossiers : le lundi 13 mai 2024 (date prévisionnelle).

Auditions : du mardi 21 au mercredi 22 mai 2024 (date prévisionnelle).

Publication des résultats : à compter du mercredi 05 juin 2024 (date prévisionnelle)

Prise de poste : 1er septembre 2024

Conditions d'accès au recrutement sans concours :

Le/la candidat.e devra remplir les conditions générales d'accès à la fonction publique :

- Posséder la nationalité française ou être ressortissant d'un Etat membre de la communauté européenne ou partie à l'accord sur l'espace économique européen.
- Jouir de ses droits civiques
- Ne pas avoir subi une condamnation incompatible avec l'exercice de ses fonctions
- Etre en position régulière au regard des obligations du service national

Dossier de candidature :

Le/la candidate pourra imprimer le dossier à partir du site de l'Université Paris Nanterre :

<https://www.parisnanterre.fr/recrutement-nous-rejoindre/direct-magasinier-magasinier-des-bibliotheques>

Les candidat.e.s devront joindre impérativement au dossier :

- **Une lettre de candidature**
- **Un curriculum vitae détaillé indiquant le niveau d'études, ainsi que le cas échéant, le contenu et la durée des formations suivies et des emplois occupés**

Le dossier est à renvoyer au plus tard le jeudi 2 mai 2024 cachet de la poste faisant foi à l'adresse suivante :

Université Paris Nanterre
Direction des Ressources Humaines – Service du personnel BIATSS
Pôle concours BIATSS – BU aile ouest
200 avenue de la République
92000 Nanterre

Déroulement du recrutement :

1. Etude des dossiers par une commission qui procède à la sélection des candidat.e.s
2. Audition par la commission des candidat.e.s sélectionné.e.s d'une durée de 20 minutes (5 minutes de présentation par le/la candidat.e de son parcours professionnel , suivi de 15 minutes de questions posées par les membres de la commission sur ses motivations, sa formation, et le cas échéant son expérience professionnelle antérieure)

A l'issue des auditions la commission arrête la liste des candidat.e.s aptes au recrutement qui pourront être nommés en qualité de stagiaires dans le corps concerné.

Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez vous adresser au Bureau des concours et missions collectives et transversales (concours.biatss@liste.parisnanterre.fr).